

# DROIT SOCIAL

## I/ LES DATES ET HEURES DE FORMATIONS PROPOSEES

- LES DATES :

- J1 : Jeudi 3 Juillet 2008 :                    9 h - 12 h 30    14 h à 18 heures 30
- J2 : Vendredi 4 Juillet 2008 :            9 h - 12 h 30    14 h à 18 heures 30
- J3 : Samedi 5 Juillet 2008 :                9 h – 13 h

- TOTAL HEURES :

3 Juillet	8 h
4 Juillet	8 h
5 Juillet	4 h
-----	
TOTAL	20 h

- VALIDATION DES HEURES POSSIBLES :

Possibilité de ne participer qu'à 1, 2 ou 3 jours

La validation des heures se fera sur 8, 16 ou 20 heures.

## **II/ LES THÈMES PROPOSES ORIENTÉS VERS LE CONSEIL**

### **1. La rédaction du contrat de travail**

- le choix du contrat
- les clauses sensibles :
  - Période d'essai
  - Clause de mobilité
  - Clause de non-concurrence
  - Clause de confidentialité

### **2. L'EUROPE et la liberté de circulation professionnelle**

- L'embauche de salariés d'un État-Membre (comparaison avec l'embauche d'un salarié non ressortissant d'un État-Membre)
- L'écueil du contrat de sous-traitance avec une entreprise d'un autre État Membre

### **3. Les accidents du travail**

- détermination de la notion d'accident du travail
- gestion d'un dossier d'accident du travail au cours de l'exécution du contrat de travail
- gestion d'un dossier d'accident du travail au regard des procédures d'inaptitude
- l'indemnisation du préjudice et les recours des Caisses d'Assurance Maladie (Avis de la Cour de Cassation du 29 octobre 2007)

### **4. Les droits et les devoirs de l'employeur et du salarié à l'épreuve des nouvelles technologies**

### **5. Un point sur l'actualité en droit social**

### **III/ MODULES PÉDAGOGIQUES**

J1 : 4 Conférences sur les 4 thèmes proposés

J2 : 2 ateliers sur les 4 thèmes : répartition des participants entre les 2 ateliers

J3 : Actualité juridique